

Le portail www.bourgendoc.fr : un exemple de mutualisation entre archives, bibliothèques et musée

Elisabeth Roux

Citer ce document / Cite this document :

Roux Elisabeth. Le portail www.bourgendoc.fr : un exemple de mutualisation entre archives, bibliothèques et musée. In: La Gazette des archives, n°232, 2013. Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales. pp. 145-151;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_232_4_5102

Document généré le 15/03/2017

Le portail www.bourgendoc.fr : un exemple de mutualisation entre archives, bibliothèques et musée

Élisabeth ROUX

Introduction

Le portail Internet www.bourgendoc.fr fédérant les trois établissements patrimoniaux de la ville de Bourg-en-Bresse a été inauguré il y a bientôt cinq ans et continue toujours d'être cité en exemple. Une page entière lui est consacrée dans un des derniers numéros d'*Archimag*¹ avec un très bon article de Bruno Texier.

Mon intervention retracera donc la genèse d'un tel projet, présentera les différents acteurs, indiquera les principales ressources en ligne, mettra en valeur les avantages de ce portail mutualisé et étudiera les premiers bilans. La conclusion évoquera les perspectives d'évolution.

La genèse du projet

C'est sous l'impulsion de la conservatrice du réseau de lecture publique de la ville de Bourg-en-Bresse qu'est né ce projet de créer un portail Internet commun aux trois établissements patrimoniaux de la ville de Bourg-en-Bresse : c'est-à-dire les trois bibliothèques municipales du réseau de lecture publique dont une bibliothèque patrimoniale, le service des archives municipales et le

¹ *Archimag*, n° 256, juillet-août 2012, p. 19.

musée municipal des beaux-arts de Brou avec sa bibliothèque d'histoire de l'art, le musée faisant partie du monastère royal de Brou.

Le contexte était très favorable. D'une part, le service des archives municipales s'était lancé dans la numérisation depuis 2001 et désirait mettre en ligne sa base d'archives et les images numérisées. D'autre part, le réseau de lecture publique avait besoin de renouveler son site Internet et de changer de logiciel de bibliothèque. Enfin, le musée de Brou avait besoin de mettre à niveau l'informatisation de sa bibliothèque.

La ville de Bourg-en-Bresse ne voulait pas créer des sites Internet pour chaque service car cela aurait masqué la visibilité de l'action municipale. Il fallait donc s'orienter vers un portail commun.

Les différents acteurs

Un groupe de travail a donc été constitué en 2005 par le directeur des services culturels. Ce groupe projet était piloté par la conservatrice du réseau de lecture publique. Il réunissait les trois établissements patrimoniaux ainsi que le service informatique de la ville et le service communication. Une assistance à maîtrise d'ouvrage fut sollicitée les premiers mois pour aider au diagnostic et à la clarification des attentes.

Une première clarification fut de maintenir l'intégrité de la base des archives¹. En effet, le réseau de lecture publique pensait copier les documents figurés numérisés par le service des archives pour les mettre en ligne sur le portail sous forme de collection, en les dissociant ainsi des analyses des liasses auxquelles ils étaient rattachés. Il était même envisagé de repousser la mise en ligne de la base des archives et de ne garder sur le portail que les documents figurés. Or, cela allait à l'encontre des principes archivistiques et il fallut argumenter pour faire admettre qu'un plan ou une affiche ne trouve son sens plénier que s'il reste rattaché à sa liasse d'origine qui seule explique le contexte de sa création.

¹ Le service des Archives municipales de Bourg-en-Bresse utilise le logiciel Avenio depuis 1999.

Il fut donc accepté que l'ensemble de la base des archives soit mis en ligne, avec tous ses instruments de recherche et ses documents figurés dont l'accès se ferait par la base des archives uniquement. J'attire l'attention sur ce point car je trouve important, dans ce portail mutualisé, que chaque service garde son autonomie concernant sa base en ligne, garantissant une approche professionnelle.

Dès le démarrage du projet, un poste de coordinateur des technologies de l'information fut créé pour s'occuper concrètement de l'élaboration du cahier des charges, de l'avancée de chaque groupe thématique, des relations avec le prestataire retenu pour l'architecture du portail¹, puis de l'avancée des saisies du contenu des différentes rubriques. Ce poste existe toujours : il est rattaché au réseau de lecture publique et dépend directement de la conservatrice des bibliothèques. Il représente un mi-temps de travail.

L'ensemble du personnel fut également associé à la création du portail par la mise en place de cinq groupes thématiques : le groupe portail qui réfléchissait à son architecture, le groupe GED², le groupe SIGB³, le groupe ressources en ligne et le groupe espace multimédia. Cette méthode participative a été très importante pour la réussite d'un tel projet, les agents devant s'approprier ce portail et avoir à cœur ensuite de l'alimenter et le tenir à jour.

L'inauguration du portail s'est faite en décembre 2007. Le nom du portail a été choisi par les élus après un appel à propositions auprès du public, cette méthode permettant d'associer en amont le public et de favoriser ainsi le succès de l'inauguration.

¹ La société Décalog fut retenue.

² GED : gestion électronique des documents. Ce groupe s'occupait des projets de numérisation et de mise en ligne des fonds patrimoniaux de la médiathèque et donc du choix du logiciel de GED. Le logiciel Greenstone fut choisi.

³ SIGB : système informatisé de gestion de bibliothèque. Ce groupe suivait le choix et la mise en place du nouveau logiciel commun des bibliothèques. Le logiciel Carthame fut choisi.

Bienvenue sur Bourg en Doc : bibliothèques, musée, archives



Accueil | Agenda | Contact | Lectura | Compte-groupes | Compte-lecteur

Connaitre le réseau
Utiliser les services
Chercher un document
Découvrir le patrimoine
Visiter les expositions
Partager les plaisirs

Vous êtes ici : Accueil

Actualités

Rencontre-échange autour de l'oeuvre "Aujourd'hui, je suis une femme libre"

Samedi 29 septembre à 15h à la bibliothèque Camus, nous vous invitons à rencontrer Chantha Hyvernat et Marie-Christine Cheutet.

"Aujourd'hui, je suis une femme libre" est un témoignage poignant sur le sort d'une femme dont la vie bascule en 1975 avec la prise de pouvoir des Khmers rouges.

Cette rencontre sera un moment d'échange et de partage d'expériences entre deux femmes, deux témoignages.

L'entrée est libre et gratuite

Venez nombreux !

Fermeture de la bibliothèque d'histoire de l'Art

A la une

Bourgendoc vous souhaite une très bonne rentrée !

Nos services vous proposent de nombreux rendez-vous culturels pour cette rentrée jusqu'à la fin de l'année.

Prenez date !



Page d'accueil du portail www.bourgendoc.fr

Les principales ressources documentaires en ligne sur le portail

Tout d'abord, le nouveau logiciel de bibliothèque a été mutualisé entre les trois services. La situation s'y prêtait car le service des archives municipales n'avait pas de catalogue informatisé de sa bibliothèque et le musée de Brou avait un logiciel obsolète et incomplet pour sa bibliothèque d'histoire de l'art. Cela a abouti à un catalogue commun pour l'ensemble des bibliothèques, gros atout du portail www.bourgendoc.fr. Le public n'interroge donc qu'une fois le catalogue des bibliothèques et la réponse lui indique dans quelle bibliothèque consulter l'ouvrage souhaité.

À ce jour, le catalogue contient 150 000 notices du réseau de lecture publique, 10 000 notices de la bibliothèque d'histoire de l'art du musée et 700 notices de la bibliothèque historique du service des archives municipales. Le catalogage de notre bibliothèque historique fut confié à deux stagiaires successifs, étudiants en IUT de bibliothéconomie.

Ensuite, on trouve la base des archives municipales. Le public peut ainsi consulter à distance les instruments de recherche, visualiser les registres numérisés et les documents figurés numérisés. À ce jour sont en ligne 190 000 images numérisées ainsi que les instruments de recherche portant sur un kilomètre d'archives.

Le réseau de lecture publique met en ligne ses collections de documents patrimoniaux numérisés progressivement par la médiathèque municipale. Parmi eux citons des collections de gravures, une collection de partitions de musique et des ouvrages rares.

Enfin, le portail permet de mettre en ligne, au format pdf, par l'administrateur du portail, les expositions virtuelles ou itinérantes réalisées conjointement ou par chacun des services patrimoniaux, ainsi que les publications de chaque service.

Les avantages d'un portail mutualisé

Tout d'abord le portail génère une plus grande visibilité de l'action municipale, aspect important pour les administrés et pour les élus. Les internautes réalisent mieux que la ville de Bourg-en-Bresse, dans le domaine patrimonial, gère en direct trois bibliothèques publiques, un musée, une bibliothèque d'histoire de l'art et un service d'archives.

Par ailleurs, le portail apporte à la ville une économie de moyens humains, l'administration générale du portail bourgendoc.fr ne nécessitant, en effet, qu'un mi-temps. L'administrateur du portail rédige la rubrique actualité et la met à jour régulièrement. Il rédige également une lettre d'information à laquelle les lecteurs peuvent s'abonner gratuitement.

Le portail génère aussi une économie de moyens financiers et informatiques. Cet unique site Internet ne nécessite qu'un seul marché public pour un seul hébergement, au lieu de trois si chacun des services patrimoniaux avait eu son propre site Internet. Le service informatique de la ville gère ce marché d'hébergement ainsi que ses aspects techniques.

Le portail bourgendoc.fr offre au public l'avantage d'un seul point d'accès aux ressources patrimoniales et documentaires. Il le renseigne ainsi sur des

établissements, des fonds et des collections auxquels on n'aurait peut-être pas songé au départ, contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à la culture.

Le portail apporte enfin au service des archives municipales un accès de plus à sa base en ligne, l'accès direct à la base se faisant cependant majoritairement par les moteurs de recherche. Le portail lui permet aussi de mettre en ligne au format pdf ses expositions itinérantes, ses deux collections de dépliants historiques ainsi que ses inventaires et répertoires imprimés.

Les premiers bilans

La fréquentation du portail www.bourgendoc.fr est en hausse : en 2008, le portail enregistrait une fréquentation de 21 741 internautes différents ; 33 150 en 2011. Cela représente une augmentation de la fréquentation de 52 % en quatre ans.

Voici d'autres chiffres sur les quatre pages du portail les plus consultées en 2011 : arrive toujours en tête, avec 19 723 visites, la page « Chercher un document », qui donne accès au catalogue mutualisé des cinq bibliothèques et à la base des archives. Suit de près la rubrique « Utiliser les services », avec 18 984 visites ; cette page donne accès en particulier à la réservation en ligne des ouvrages de bibliothèque. En troisième position arrive la rubrique « Connaître le réseau » avec 6 560 visites, qui donne accès aux informations pratiques. Et en quatrième position la rubrique « Découvrir le patrimoine » avec 3 381 visites en 2011, qui donne accès aux collections numérisées par la médiathèque patrimoniale.

La page « Chercher un document » a donc reçu 19 723 visites en 2011. C'est cette page du portail qui donne accès à la base en ligne des Archives. Or, les statistiques 2011 de consultation de notre base font état de 155 654 visites : la très grande majorité des visiteurs de la base des archives y accède donc par des moteurs de recherche et non par le portail. Par conséquent, il est important dans un portail mutualisé que chaque base puisse rester accessible directement. Ceci étant dit, un portail garde tous les avantages évoqués plus haut.

Conclusion

Je voudrais conclure cette présentation en évoquant les perspectives d'évolution. Tout d'abord, concernant le musée de Brou, la base documentaire de ses collections muséographiques devrait être mise en ligne *via* le portail¹, faisant encore rayonner davantage le monastère royal de Brou qui abrite un splendide musée des beaux-arts.

D'autre part, concernant le portail en général, et sans parler d'un toilettage de termes, de présentation et d'emplacements de rubriques qui va devenir nécessaire comme pour tout portail après bientôt cinq ans d'existence, il est ressenti le besoin de répartir sur plus de contributeurs internes la mise à jour régulière des informations et des actualités. En effet, actuellement seul l'administrateur général du site, travaillant à mi-temps pour le portail, accède techniquement aux possibilités de mise à jour de ces données ainsi qu'aux ajouts ou remplacement de documents pdf, ralentissant leur mise en ligne. Il faudrait donc un site techniquement plus participatif.

Enfin, en 2011, la direction des Affaires culturelles de la ville de Bourg-en-Bresse a créé un deuxième portail, intitulé www.cheminsdelaculture.fr, pour donner un accès unique à toutes les manifestations culturelles labellisées par la ville, qu'elles soient organisées par la ville de Bourg-en-Bresse ou par les associations et établissements de spectacles vivants. Ces deux portails sont complémentaires puisque le premier donne accès aux ressources patrimoniales et le second aux manifestations culturelles. Nous continuons actuellement de travailler aux liens entre les deux et ce d'autant plus facilement que l'administrateur de ces deux portails est la même personne.

Élisabeth ROUX

Attachée de conservation du patrimoine
Responsable du service
Archives municipales de Bourg-en-Bresse
rouxe@bourgenbresse.fr

¹ Les collections du musée de Brou sont cataloguées dans le logiciel Micromusée, de la société Mobydoc.